

UNITED NATIONS



NATIONS UNIES

POSTAL ADDRESS—ADRESSE POSTALE: UNITED NATIONS, N.Y. 10017

Référence : C.N.97.2025.TREATIES-XXVII.15 (Notification dépositaire)

Rediffusée le 26 février 2025

CONVENTION DE STOCKHOLM SUR LES POLLUANTS ORGANIQUES
PERSISTANTS

STOCKHOLM, 22 MAI 2001

UNION EUROPÉENNE : NOTIFICATION EN VERTU DE L'ALINÉA B) DU PARAGRAPHE 3 DE
L'ARTICLE 22 ¹

Le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, agissant en sa qualité de
dépositaire, communique :

L'action susmentionnée a été effectuée le 24 février 2025.

(Traduction) (Original : anglais)

... L'Union européenne n'est présentement pas en mesure d'accepter l'amendement à
l'Annexe A de la Convention de Stockholm, tel qu'établi dans la Décision SC-11/11 [Inscription de
l'UV-328], à partir de son entrée en vigueur le 26 février 2025.

Le 24 février 2025

A handwritten signature in black ink, consisting of stylized letters that appear to be 'DN'.

¹ Voir notification dépositaire C.N.77.2024.TREATIES-XXVII.15 du 26 février 2024
(Amendements à l'annexe A).